

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 483**7 mai 2004****SOMMAIRE**

Air-Cooling Services Luxembourg S.A., Luxembourg	23164	S.A., Luxembourg	23174
AKB International S.A., Luxembourg	23161	Dexia Convertix, Sicav, Luxembourg	23182
AKB International S.A., Luxembourg	23161	Dexia Convertix, Sicav, Luxembourg	23184
AKB International S.A., Luxembourg	23161	Dormal S.A., Luxembourg	23140
AKB International S.A., Luxembourg	23161	Dünen Resort S.A., Luxembourg	23142
Alprocor S.A., Luxembourg	23166	E.B.S.S., S.à r.l., Luxembourg	23148
Alprocor S.A., Luxembourg	23166	E.B.S.S., S.à r.l., Luxembourg	23148
Alprocor S.A., Luxembourg	23166	Erudite Holding, S.à r.l., Luxembourg	23151
Ankig S.A.H., Luxembourg	23172	Euremint S.C.A., Luxembourg	23176
Ankig S.A.H., Luxembourg	23172	Europe Assets Luxembourg S.A., Luxembourg ..	23142
Ankig S.A.H., Luxembourg	23172	F.E.D.I. Lux S.A., Fonds Européen de Développement Immobilier Lux S.A., Luxembourg-Kirchberg	23141
Archid S.A., Luxembourg	23184	FDCI - Foreign Development Capital International Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	23141
Archid S.A., Luxembourg	23184	Fideuram Gestions S.A., Luxembourg	23172
Beauty Care Professional Products Participations S.A., Luxembourg	23167	Film Light(n)ing Express A.G., Luxembourg	23181
Beauty Care Professional Products Participations S.A., Luxembourg	23167	Film Light(n)ing Express A.G., Luxembourg	23181
Beauty Care Professional Products Participations S.A., Luxembourg	23167	Financière San Francisco S.A.H., Luxembourg ..	23170
Beauty Care Professional Products Participations S.A., Luxembourg	23167	Financière San Francisco S.A.H., Luxembourg ..	23170
Beauty Care Professional Products Participations S.A., Luxembourg	23167	Finvi S.A., Luxembourg	23165
Beauty Care Professional Products Participations S.A., Luxembourg	23167	Fondation de Recherche Cancer et Sang, Luxembourg	23142
Brasserie Restaurant Giro, S.à r.l., Dudelange ..	23144	Frank Elstner Productions S.A., Graulinger	23158
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gap Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg ..	23169
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gap Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg ..	23169
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gap Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg ..	23169
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gef Real Estate S.A.H., Luxembourg	23154
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gehe-Internationale Schuh-Distribution S.A., Luxembourg	23145
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gehe-Internationale Schuh-Distribution S.A., Luxembourg	23145
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gehe-Internationale Schuh-Distribution S.A., Luxembourg	23145
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gehe-Internationale Schuh-Distribution S.A., Luxembourg	23166
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gehe-Internationale Schuh-Distribution S.A., Luxembourg	23166
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	23146	Gehe-Internationale Schuh-Distribution S.A., Luxembourg	23166
Celia Limited, S.à r.l., Luxembourg	23164	Gehe-Internationale Schuh-Distribution S.A., Luxembourg	23166
Cisalfa Sport International S.A., Luxembourg ..	23163	Georgia-Pacific Finance, S.à r.l., Luxembourg ..	23139
Citicorp Investment Management (Luxembourg)		Georgia-Pacific Investments, S.à r.l., Luxembourg	

bourg	23139	Patrimmolux S.A.	23159
Georgia-Pacific Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	23139	Patrimmolux S.A.	23159
Gesfo S.A., Luxembourg	23174	Playcenter International S.A., Luxembourg-Kirchberg	23143
Gesfo S.A., Luxembourg	23174	PNA S.A., Luxembourg-Kirchberg	23143
Gildas Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	23141	PricewaterhouseCoopers Advisory Services, S.à r.l., Luxembourg	23175
Groupe Socota Agro-Alimentaire S.A.H., Luxembourg	23145	Promonova S.A., Pétange	23147
Harvest CLO I S.A., Luxembourg	23170	Quimex International S.A., Luxembourg	23164
Heaven Technologies S.A., Luxembourg-Kirchberg	23140	Ramacor, S.à r.l., Luxembourg	23173
Heaven Technologies S.A., Luxembourg-Kirchberg	23140	Ramacor, S.à r.l., Luxembourg	23173
IAC International Aeronautic Consulting S.A., Luxembourg	23169	Realand Investment S.A., Luxembourg-Kirchberg	23139
Imido S.A.	23138	Redelcover S.A., Luxembourg	23181
International Art Management S.A., Luxembourg	23152	SANPAOLO WM Luxembourg S.A., Sanpaolo IMI Wealth Management Luxembourg S.A., Luxembourg	23162
International Regency Artistic S.A., Luxembourg	23157	Salamander, A.s.b.l., Dudelange	23149
International Regency Artistic S.A., Luxembourg	23157	Salamandre Holding S.A., Luxembourg	23168
International Regency Artistic S.A., Luxembourg	23157	Salamandre Holding S.A., Luxembourg	23168
International Regency Artistic S.A., Luxembourg	23157	Salamandre Holding S.A., Luxembourg	23168
Intrans, S.à r.l., Bridel	23162	Sanpaolo IMI International S.A., Luxembourg	23162
Intrans, S.à r.l., Bridel	23162	Second Mirror Holding S.A., Luxembourg	23142
Intrans, S.à r.l., Bridel	23163	Service Technik Beratungs S.A., Luxembourg	23155
Intrans, S.à r.l., Bridel	23163	Service Technik Beratungs S.A., Luxembourg	23155
Intrans, S.à r.l., Bridel	23163	Service Technik Beratungs S.A., Luxembourg	23155
Jandia Westerland S.A., Luxembourg	23143	Société Financière Bellerive S.A., Luxembourg ..	23165
JDP Lux S.A., Luxembourg	23154	Société Financière Bellerive S.A., Luxembourg ..	23165
Jetco S.A., Luxembourg	23173	Société Financière Bellerive S.A., Luxembourg ..	23165
Key Participations S.A., Luxembourg	23175	Société Financière Bellerive S.A., Luxembourg ..	23165
Key Participations S.A., Luxembourg	23175	Société Nouvelle Trimex, S.à r.l., Dippach	23163
Ladigue Holding S.A., Luxembourg	23164	Startec Holding S.A., Luxembourg	23173
Latin American Nautilus S.A., Luxembourg	23162	Studio KB, S.à r.l., Luxembourg	23156
Leverre International S.A., Luxembourg	23160	SunGard Systems Luxembourg S.A., Luxembourg ..	23158
Leverre International S.A., Luxembourg	23160	SunGard Systems Luxembourg S.A., Luxembourg ..	23158
Leverre International S.A., Luxembourg	23160	Supergems Holding S.A., Luxembourg	23173
Leverre International S.A., Luxembourg	23160	Surexpo S.A., Luxembourg	23155
Leverre International S.A., Luxembourg	23161	Surexpo S.A., Luxembourg	23155
Manchester S.A., Luxembourg	23171	Surexpo S.A., Luxembourg	23155
Med.Work, GmbH, Wiltz	23141	Survival, S.à r.l., Luxembourg	23156
Med.Work, S.à r.l., Wiltz	23141	Tassigny, S.à r.l., Luxembourg	23176
Michael Bellaca et Fabien Scavazza, S.e.n.c., Luxembourg	23159	Tassigny, S.à r.l., Luxembourg	23176
Neri Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	23143	Titlis Participations S.A.H., Luxembourg	23172
Niki Holding S.A., Luxembourg	23140	TMA Umbrella Fund	23151
Niki Holding S.A., Luxembourg	23140	Tolmina S.A.H., Luxembourg	23165
Nordea Life & Pensions S.A., Luxembourg	23171	UFF International S.A., Luxembourg	23150
Nordea Life & Pensions S.A., Luxembourg	23171	Vermeer S.A., Luxembourg	23174
NTG Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg	23143	Viking Management Group S.A.H., Luxembourg ..	23174
Palemo Consulting, S.à r.l., Luxembourg	23158	World Trade Meat, Cruchten	23161
		Zafin S.A., Luxembourg	23144

IMIDO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.117.

En sa qualité d'agent domiciliataire de la société IMIDO S.A. ayant son siège social à L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.117, SCHMITT & LOCHARD décide de dénoncer le siège social avec effet immédiat au 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

SCHMITT & LOCHARD
K. Schmitt

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025347.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GEORGIA-PACIFIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.935.853.200,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.564.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil de Gérance du 20 février 2004

Le conseil de gérance de GEORGIA-PACIFIC LUXEMBOURG, S.à r.l., (la «Société») prend note et accepte la démission de Monsieur John Lundgren de sa fonction de gérant de la Société. La démission prend effet le 1^{er} mars 2004.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04263. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024680.3/253/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2004.

GEORGIA-PACIFIC FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.387.750,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.391.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil de Gérance du 20 février 2004

Le conseil de gérance de GEORGIA-PACIFIC FINANCE, S.à r.l., (la «Société») prend note et accepte la démission de Monsieur John Lundgren de sa fonction de gérant de la Société. La démission prend effet le 1^{er} mars 2004.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024683.3/253/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2004.

GEORGIA-PACIFIC INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 16.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.922.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil de Gérance du 20 février 2004

Le conseil de gérance de GEORGIA-PACIFIC INVESTMENTS, S.à r.l., (la «Société») prend note et accepte la démission de Monsieur John Lundgren de sa fonction de gérant de la Société. La démission prend effet le 1^{er} mars 2004.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024682.3/253/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2004.

REALAND INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.339.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024927.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

HEAVEN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 70.028.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024914.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

HEAVEN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 70.028.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024917.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

NIKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.324.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2004.

Signature.

(024842.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

NIKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.324.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2004.

Signature.

(024843.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

DORMAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 95.374.

DISSOLUTION

Extrait

Il découle d'un acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette que la société a été dissoute et liquidée.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Les livres et les documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq (5) années à l'ancien siège social de la société, à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 mars 2004.

A. Biel.

(025388.3/203/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

MED.WORK, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Diekirch B 92.714.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 19 mars 2004, réf. DSO-AO00354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MED. WORK, GmbH

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901206.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mars 2004.

MED.WORK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Diekirch B 92.714.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 19 mars 2004, réf. DSO-AO00355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MED.WORK, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901205.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mars 2004.

GILDAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 42.084.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024913.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

**F.E.D.I. LUX S.A., FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER LUX S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 72.062.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024912.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

FDCI - FOREIGN DEVELOPMENT CAPITAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 48.393.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024910.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

FONDATION DE RECHERCHE CANCER ET SANG, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-1210 Luxembourg, 4, rue Barblé.

Constituée le 22 novembre 1991 par acte du notaire Beck, domicilié à Echternach, reconnue comme établissement d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 25 janvier 1992.

Bilan au 31 décembre 2003

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Appareil et équipements	68.776,82	991.064,44
Réalisable et disponible	922.287,62	
	991.064,44	

Etat des comptes au 31 décembre 2003

Dons et autres allocations au 31 décembre 2002	873.148,48 EUR
Dons particuliers en 2003	221.875,23 EUR
Dons Divers + Bourses + Televie	198.057,09 EUR
Successions Scholtes, Huss, Tibor et Mack	51.574,85 EUR
Intérêts bancaires	15.795,77 EUR
Total:	1.360.451,42 EUR
Dépenses 2003	438.163,80 EUR
Dons et autres allocations au 31 décembre 2003	922.287,62 EUR

Conseil d'Administration au 31 décembre 2003

- Mario Dicato, Président, Médecin spécialiste en Hémato-Cancérologie, 1, rue Wieseck, L-8265 Mamer;
 - François Hentges, Vice-Président, Médecin spécialiste en Immuno-Allergologie, 31, route d'Arlon, L-8009 Strassen;
 - Joseph Freilinger, Psychologue PhD, 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg,
 tous de nationalité luxembourgeoise.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur D. Hartmann.

(025058.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

EUROPE ASSETS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.692.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 juin 2003, actée sous le n° 395 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(025519.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

DÜNEN RESORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 91.702.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 mai 2003, actée sous le n° 329 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(025521.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SECOND MIRROR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 88.815.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 février 2003, actée sous le n° 111 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(025523.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

NTG HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 17.013.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024920.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

NERI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 42.648.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024918.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

PLAYCENTER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 63.239.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024921.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

PNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 72.754.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(024925.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

JANDIA WESTERLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 13.367.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 février 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(024824.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

ZAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 9.058.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 novembre 2003, actée sous le n° 753 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(025517.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BRASSERIE RESTAURANT GIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3593 Dudelange, 149, route de Volmerange.
R. C. Luxembourg B 99.663.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le deux mars.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange.

Ont comparu:

1.- Roland Smaniotto, administrateur de sociétés, né à Dudelange le 27 juillet 1946, demeurant à L-3447 Dudelange, 45, rue Marie Curie;

2.- Acacio Moura Da Silva, promoteur, né à Montalegre (Portugal) le 2 janvier 1961, célibataire, demeurant à L-3378 Livange, 13, rue de Peppange;

3.- Carlos Alberto Rodrigues Pereira, restaurateur, né à Tondela (Portugal), le 27 septembre 1953, demeurant à L-3324 Bivange, 10, rue Edward Steichen.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de BRASSERIE RESTAURANT GIRO, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec petite restauration ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cent cinquante (12.450,-) euros, représenté par mille deux cent quarante-cinq (1.245) parts de dix (10,-) euros chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites comme suit:

1.- Roland Smaniotto, administrateur de sociétés, né à Dudelange le 27 juillet 1946, demeurant à L-3447 Dudelange, 45, rue Marie Curie, quatre cent quinze parts	415
2.- Acacio Moura Da Silva, promoteur, né à Montalegre (Portugal) le 2 janvier 1961, célibataire, demeurant à L-3378 Livange, 13, rue de Peppange, quatre cent quinze parts	415
3.- Carlos Alberto Rodrigues Pereira, restaurateur, né à Tondela (Portugal), le 27 septembre 1953, demeurant à L-3324 Bivange, 10, rue Edward Steichen, quatre cent quinze parts	415
Total: Mille deux cent quarante-cinq parts	1.245

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-3593 Dudelange, 149, route de Volmerange.
- Le nombre des gérants est fixé à quatre (4).
- Sont nommés gérants, pour une durée illimitée:

1.- Roland Smaniotto, administrateur de sociétés, né à Dudelange le 27 juillet 1946, demeurant à L-3447 Dudelange, 45, rue Marie Curie, gérant administratif;

2.- Acacio Moura Da Silva, promoteur, né à Montalegre (Portugal) le 2 janvier 1961, célibataire, demeurant à L-3378 Livange, 13, rue de Peppange, gérant administratif;

3.- Carlos Alberto Rodrigues Pereira, restaurateur, né à Tondela (Portugal), le 27 septembre 1953, demeurant à L-3324 Bivange, 10, rue Edward Steichen, gérant administratif;

4.- Maria Da Luz Duarte Rodrigues, commerçante, née à Mortagua (Portugal), le 21 juin 1953, demeurant à L-3324 Bivange, 10, rue Edward Steichen, gérant technique.

La société est engagée par la signature conjointe du gérant technique et de deux gérants administratifs.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après information par le notaire des comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, de tout ce qui précède, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Smaniotto, A. Moura Da Silva, C. A. Rodrigues Pereira, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 mars 2004, vol. 883, fol. 55, case 2. – Reçu 124,50 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 8 mars 2004.

F. Molitor.

(025403.3/223/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GRUPE SOCOTA AGRO-ALIMENTAIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.297.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 avril 2003, actée sous le n° 257 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(025528.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GEHE-INTERNATIONALE SCHUH-DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 58.635.

Les comptes annuels pour la période du 21 mars au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03682, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025214.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GEHE-INTERNATIONALE SCHUH-DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 58.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03683, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025213.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.694.

Les comptes annuels pour la période du 24 avril 1996 au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03699, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004. Signature.
(025235.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 54.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03701, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004. Signature.
(025233.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 54.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03702, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004. Signature.
(025231.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 54.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03704, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004. Signature.
(025229.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 54.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03705, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004. Signature.
(025227.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 54.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03706, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004. Signature.
(025224.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

PROMONOVA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 99.667.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-six février.
Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Pascal Wagner, comptable, né à Pétange, le 8 février 1966, avec adresse professionnelle à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin;
- 2) PRIMECITE INVEST S.A. HOLDING, enregistrée sous le numéro de Registre de Commerce B 32.079, avec siège à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Pascal Wagner, pré-qualifié.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PROMONOVA S.A.

Cette société aura son siège à Pétange. Il pourra être transféré dans toute autre localité au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, la location, la gestion et la mise en valeur de ses immeubles au Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger, ainsi que la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible de le favoriser.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,-), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (31,-) chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) Monsieur Pascal Wagner	1 action
2) PRIMECITE INVEST S.A. HOLDING	999 actions
Total: mille actions	1.000 actions

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000.-), se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.

Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. L'assemblée générale et/ou le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 8. Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2004.

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en 2005.

Art. 12. La loi du dix août mille neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualité qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Pascal Wagner, préqualifié;
 - b) Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, née à Pétange, le 20 novembre 1959, avec adresse professionnelle à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin;
 - c) Monsieur Martin Melsen, agent immobilier, né à Ettelbruck, le 2 janvier 1944, demeurant à L-9175 Niederfeulen, 4, rue de la Wark.
3. Est appelée aux fonctions de commissaire:
La société BUREAU COMPTABLE PASCAL Wagner S.A., (RC B 47.269), avec siège social à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
4. Est nommé administrateur-délégué, Monsieur Pascal Wagner, préqualifié, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.
5. Le siège social de la société est fixé à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Wagner, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 mars 2004, vol. 896, fol. 13, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 17 mars 2004.

G. d'Huart.

(025400.3/207/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

E.B.S.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03052, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour E.B.S.S., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025180.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

E.B.S.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03050, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour E.B.S.S., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025181.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SALAMANDER, Association sans but lucratif.

Siège social: L-3441 Dudelange, 39, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg F 457.

STATUTS

Les membres fondateurs de l'association SALAMANDER sont:

1. Murielle Esposto, 39, Av. G.-D. Charlotte, L-3441 Dudelange Luxembourg, Comptable, Française,
2. Catherine Evrard, 6, rue du Buté, B-6760 Bleid Belgique, Project officer, Belge,
3. Nicolas Bourdeau, 39, Av. G.-D. Charlotte, L-3441 Dudelange Luxembourg, Project Manager, Français,

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée et les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination SALAMANDER, association sans but lucratif, en abrégé SALAMANDER. Elle a son siège à Luxembourg, 39, Av. G.-D. Charlotte, L-3441 Dudelange, Grand-Duché du Luxembourg. Le conseil d'administration peut décider d'un changement du Siège Social à l'intérieur du Grand-Duché du Luxembourg. Sa durée est illimitée.

Art. 2. L'association a pour objet:

- D'apporter un soutien aux personnes en situation vulnérable à travers la réalisation de projets spécifiques;
- La mise en oeuvre de projets de développement ou d'assistance technique au Luxembourg et dans les pays tiers;
- La mise en oeuvre d'actions de formation au Luxembourg et dans les pays tiers.

L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 3. Les membres, dont le nombre ne peut être inférieur à trois, sont admis, par délibération du conseil d'administration à la suite d'une demande écrite. Aucun nouveau membre ne pourra être admis si la majorité des 2/3 n'est pas réunie.

Art. 4. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de 2 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 5. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 6. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

Art. 7. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Son montant maximal est de 10,- euros.

Art. 8. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

Art. 9. La convocation se fait au moins 30 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive ou tout autre moyen approprié devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 10. Toute proposition écrite signée par au moins un des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

Art. 11. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts et règlement interne;
- nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

Art. 12. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, soit sur la dissolution, ces règles sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents,
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents,
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 13. Les délibérations de l'assemblée sont portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre confiée à la poste ou tout autre moyen approprié.

Art. 14. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de 3 année(s) par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un premier vice-président trésorier, et d'un second vice-président secrétaire. Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants:

Le président représente l'association vis-à-vis des tiers pour tous les aspects relationnels, et commerciaux. Il peut déléguer ses attributions à un Directeur.

Le premier Vice-Président Trésorier assume les mêmes fonctions que le Président quand celui ci lui en donne mandat, pour incapacité ou par nécessité absolue. Par ailleurs, il s'occupe de tous les aspects de gestion financière et comptable, administrative et contractuelle.

Le second Vice-Président Secrétaire assume les mêmes fonctions que le Président quand celui ci lui en donne mandat, pour incapacité ou par nécessité absolue. Par ailleurs, il s'occupe de tous les aspects légaux et de toutes les correspondances avec des tiers.

Le conseil d'administration peut nommer un directeur. Les attributions du directeur sont définies dans un document approuvé par l'Assemblée Générale.

Art. 15. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres élus.

Art. 16. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 17. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, la signature des membres en fonction sont nécessaires.

Art. 18. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport de la commission de vérification des comptes.

Afin de vérification, l'assemblée désigne un/deux réviseur(s) de caisse. Le mandat de ceux-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 19. En cas de liquidation les biens sont affectés en priorité aux membres de l'association ou à une organisation ayant des buts similaires.

Art. 20. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 21. Les ressources de l'association comprennent notamment:

- les cotisations de ses membres;
- les subsides et subventions;
- les dons ou legs en sa faveur;
- toutes autres ressources.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé lors de la dernière assemblée générale.

Ainsi fait à Luxembourg, le 8 mars 2004 par les membres fondateurs.

Dans le cadre de la première assemblée générale en date du 8 mars 2004 la composition du conseil d'administration suivante a été arrêtée:

- Président: Esposto Murielle,
- Vice-président Trésorier: Evrard Catherine,
- Vice-président Secrétaire: Bourdeau Nicolas.

Les administrateurs sortant sont rééligibles. En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président désigné par le Président. En cas de vacance d'un mandat, un administrateur pourra être choisi par cooptation par les membres du conseil d'administration. A la prochaine Assemblée générale il sera pourvu à son remplacement, le nouvel administrateur achèvera le mandat de celui qu'il remplace. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix. En cas de parité, la voix de son Président ou de son remplaçant est prépondérante.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03728. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025390.3/000/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

UFF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 41.863.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO00948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025346.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

TMA UMBRELLA FUND, Fonds Commun de Placement.*Amendment to the Management Regulations*

Upon decision of JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., acting as Management Company to TMA UMBRELLA FUND (the «Fund»), the Management Regulations of the Fund have been amended in a manner that:

In article 5. Investment restrictions, investment techniques and instruments II. Techniques and Instruments to hedge exchange risks, the second paragraph is amended so as to read as follows:

«To this effect the Fund may enter into transactions the purpose of which is the sale of forward currency contracts, the purchase of forward currency contracts, the sale of call options on currencies or the purchase of put options on currencies effected through contracts which are dealt in on a regulated market, operating regularly, recognised and open to the public. For the same purpose the Fund may also sell currencies forward or exchange currencies on a mutual agreement basis with first class financial institutions specialised in this type of transaction.»

These modifications will become effective upon their execution by the Custodian and the Management Company as provided in the current version of the Management Regulations.

Done in Munsbach, on March 19, 2004.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

The Management Company

Signatures

MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.

The Custodian

Signatures

Acte modificatif au règlement de gestion

Sur décision de JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., agissant au titre de la Société de Gestion de TMA UMBRELLA FUND (le «Fonds»), le Règlement de Gestion du Fonds a été modifié de la manière suivante:

1. Dans l'Article 5) Restrictions d'investissement, techniques et instruments d'investissement II. Techniques et instruments de couverture contre le risque de change, le second paragraphe est modifié comme suit:

«A cet effet, le Fonds pourra effectuer des transactions dont le but est de vendre des contrats à terme sur devise, d'acheter des contrats à terme sur devise, de vendre des options call sur devises et d'acheter des options put sur devises, par des contrats conclus sur un marché réglementé, agissant de façon régulière, reconnu et ouvert au public. Dans le même objectif, le Fonds pourra aussi vendre des devises à terme ou échanger des devises sur base d'un accord mutuel avec des institutions financières de première classe spécialisées dans ce type de transactions.»

Ces modifications au Règlement de Gestion entreront en vigueur le jour de signature entre le dépositaire et la Société de Gestion tel que prévu à la version actuelle du Règlement de Gestion.

Fait à Munsbach, le 19 mars 2004.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

La Société de Gestion

Signatures

MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.

Le Dépositaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05003. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025266.2//44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ERUDITE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 25.000,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 87.805.

EXTRAIT

En date du 15 décembre 2003, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

- Ms. Stéphanie Colson, avec adresse professionnelle au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommée nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 5 mars 2004.

S. Colson.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025193.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTERNATIONAL ART MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R. C. Luxembourg B 99.661.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Guy Folkner, marchand d'art, né à Uccle (Belgique), le 9 avril 1940, demeurant à B-9831 Sint Martens Latem, 12, Leiepark,

ici représenté par Jean-François Collin, ci-après qualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée;

2.- FINANCE CONCEPT S.A., avec siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen,

ici représenté par son administrateur-délégué Jean-Paul Seiller, administrateur de société, demeurant à Luxembourg, lui-même ici représenté par Jean-François Collin, administrateur de société, demeurant à Strassen, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée;

3.- SOCINAL S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne,

ici représenté par John Weber, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée ci-annexée.

Les comparants ont requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de INTERNATIONAL ART MANAGEMENT S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet le conseil, le négoce, l'expertise et l'intermédiation en matière d'oeuvres d'art de toute nature et plus généralement toute opération touchant au secteur de l'art et ceci tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille cinq cents (31.500,-) euros, représenté par trois cent quinze (315) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune.

Les augmentations de capital peuvent être réalisées à l'initiative du conseil d'administration.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. Les actions ne peuvent être cédées entre vifs à des non-actionnaires que moyennant l'agrément unanime de tous les actionnaires.

Les actions ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-actionnaires que moyennant le même agrément unanime.

Dans les cas où la cession ou transmission d'actions est soumise à l'agrément des actionnaires restants, ces derniers ont un droit de préférence pour le rachat des actions à céder, en proportion du nombre d'actions qu'ils possèdent au moment de la cession. En cas de l'exercice de leur droit de préférence par les actionnaires restants et en cas de désaccord sur le prix de rachat, le prix de rachat des actions sera déterminé par un expert comptable.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants et le ou les commissaires réunis ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière des affaires ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. La société se trouve engagée par la signature de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes avec l'approbation du commissaire aux comptes et en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Guy René Maria Folkner, marchand d'art, né à Uccle (Belgique), le 9 avril 1940, demeurant à B-9831 Sint Martens Latem, 12, Leiepark, cent cinq actions	105
2.- FINANCE CONCEPT S.A., avec siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, cent cinq actions	105
3.- SOCINAL S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, cent cinq actions	105
Total: trois cent quinze actions	315

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme de trente et un mille cinq cents (31.500,-) euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents (1.400,-) euros.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2005.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

1.- Guy Folkner, marchand d'art, né à Uccle (Belgique), le 9 avril 1940, demeurant à B-9831 Sint Martens Latem, 12, Leiepark;

2.- Jean-Paul Seiller, administrateur de sociétés, né à Roquebrune-sur-Argens/Var (France), le 10 février 1947, demeurant à L-1370 Luxembourg, 34, Val Sainte Croix;

3.- Jean François Collin, administrateur de sociétés, né à Uccle (Belgique), le 19 novembre 1969, demeurant à L-8030 Strassen, 81, rue du Kiem.

Deuxième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2008.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 5 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-F. Collin, J. Weber, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 mars 2004, vol. 883, fol. 54, case 8. – Reçu 315 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Guy Folkner, marchand d'art, né à Uccle (Belgique), le 9 avril 1940, demeurant à B-9831 Sint Martens Latem, 12, Leiepark, Jean-Paul Seiller, administrateur de sociétés, né à Roquebrune-sur-Argens/Var (France), le 10 février 1947, demeurant à L-1370 Luxembourg, 34, Val Sainte Croix et Jean François Collin, administrateur de sociétés, né à Uccle (Belgique), le 19 novembre 1969, demeurant à L-8030 Strassen, 81, rue du Kiem, administrateurs de la société INTERNATIONAL ART MANAGEMENT S.A., avec siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Guy Folkner, préqualifié, administrateur-délégué.

Dudelange, le 27 février 2004.

Signé: G. Folkner, J.-P. Seiller, J.-F. Collin.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 mars 2004, vol. 883, fol. 54, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 17 mars 2004.

F. Molitor.

(025330.3/223/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

JDP LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 34, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 83.604.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO02001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JDP LUX S.A.

Signature

(025332.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GEF REAL ESTATE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 21.066.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

FIDUPAR

Signature

(025440.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SUREXPO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 62.828.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO04169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025590.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SUREXPO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 62.828.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO04168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025589.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SUREXPO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 62.828.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO04167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025591.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SERVICE TECHNIK BERATUNGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 70.139.

Les comptes annuels pour la période du 12 mai 1999 au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03707, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025241.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SERVICE TECHNIK BERATUNGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 70.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03710, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025240.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SERVICE TECHNIK BERATUNGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 70.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03711, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025236.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SURVIVAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 9, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.804.

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2002

Tous les porteurs de parts étant présents, l'assemblée peut délibérer valablement.

L'assemblée décide à l'unanimité, de nommer gérant technique et administratif, Monsieur Philippe Mange, cuisinier, demeurant à 8, rue des Romains, L-2444 Luxembourg, en remplacement de Messieurs Bertrand Coudert et Georges Sietzen, démissionnaires.

A cet effet l'assemblée attribue à M. Philippe Mange le droit de cosignature obligatoire, conjointement avec M. Jean-Louis Kraus.

G. Sietzen / Y Ury / J.-L. Kraus.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AO05354. – Reçu 75 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025526.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

STUDIO KB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 16, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 99.660.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le trois mars.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange.

A comparu:

Ahmed Badr Kabbaj, coiffeur, né à Rabat (Maroc), le 12 août 1981, demeurant à L-3450 Dudelange, 5, rue du Commerce.

Le comparant a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de STUDIO KB, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un salon de coiffure pour dames et messieurs avec vente de produits de la branche ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) euros, représenté par cent vingt-quatre (124) parts de cent (100,-) euros chacune.

Art. 6. En cas de pluralité des associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites par Ahmed Badr Kabbaj, coiffeur, né à Rabat (Maroc), le 12 août 1981, demeurant à L-3450 Dudelange, 5, rue du Commerce.

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1630 Luxembourg, 16, rue Glesener.
- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

- Est nommé gérant administratif, pour une durée illimitée:

Ahmed Badr Kabbaj, coiffeur, né à Rabat (Maroc), le 12 août 1981, demeurant à L-3450 Dudelange, 5, rue du Commerce.

- Est nommé gérant technique, pour une durée illimitée:

Amanda Virginie R. Ries, coiffeuse, épouse de Edouard Huberty, née à Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 1952, demeurant à L-3637 Kayl, 43B, route d'Esch.

La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après information par le notaire au comparant que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, de tout ce qui précède, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. B. Kabbaj, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 mars 2004, vol. 884, fol. 58, case 9. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12 mars 2004.

F. Molitor.

(025331.3/223/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTERNATIONAL REGENCY ARTISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 63.372.

Les comptes annuels pour la période du 4 mars 1998 au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03690, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025217.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTERNATIONAL REGENCY ARTISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 63.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03691, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025220.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTERNATIONAL REGENCY ARTISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 63.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03693, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025221.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTERNATIONAL REGENCY ARTISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 63.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03696, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025222.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SunGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 73.778.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AO05178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025570.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SUNGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 73.778.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 10 mars 2004

L'Assemblée Générale a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes et les annexes aux comptes annuels pour l'exercice social clos au 31 décembre 2000 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de LUF 82.187.396,- (EUR 2.037.372,33) pour l'exercice social clos au 31 décembre 2000.

L'Assemblée Générale a pris connaissance du fait que les pertes enregistrées lors de l'exercice 2000 par SunGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A. s'élèvent à LUF 82.187.396,- (EUR 2.037.372,33).

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Assemblée Générale a décidé de poursuivre les activités de la société.

L'Assemblée Générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur John Schroeder,
- Monsieur Harold Finders,
- Monsieur Alain Bourdin,
- Monsieur Michael J. Ruane, et
- Monsieur Bernard Huré,

jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes de SunGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2001.

L'Assemblée Générale a renouvelé le mandat de commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1014 Luxembourg, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes de SunGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Pour publication et réquisition

SunGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AO05176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025571.3/253/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

FRANK ELSTNER PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6240 Graulinger, 9, Um Groeknapp.
R. C. Luxembourg B 20.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03949, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

(025380.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

PALEMO CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.187.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO04068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J. Lebas

(025399.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

PATRIMMOLUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.514.

Dénonciation du siège social

Par la présente, le siège social de la société PATRIMMOLUX S.A. est dénoncé avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004. Par conséquent, le siège de la société ne se situe plus, à partir de cette date, à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

ECOGEST S.A.

Le Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02496. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(025186.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

PATRIMMOLUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.514.

Par la présente, LUX-AUDIT S.A. résilie avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004, son mandat de commissaire aux comptes de la société PATRIMMOLUX S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

LUX-AUDIT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(025185.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

MICHAEL BELLACA ET FABIEN SCAVAZZA, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Enseigne commerciale: FORM'PLUS.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 99.668.

STATUTS

Entre les soussignés:

1. Monsieur Bellaca Michael, sans profession, demeurant 47/49, rue Erckmann Chatrian, 57800 Freyling Merlbach;

2. Monsieur Scavazza Fabien, sans profession, demeurant 1, rue d'Epergny, 57640 Sainte Barbe.

Il a été constitué en date du 21 janvier 2004 une société en nom collectif dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les constituants et tous ceux qui pourraient devenir associés par la suite, une société en nom collectif.

Art. 2. La dénomination de la société est MICHEL BELLACA ET FABIEN SCAVAZZA, Senc.

La société exploitera son activité sous le nom FORM'PLUS.

Art. 3. La société a pour objet la remise en forme à domicile. Le programme comprend plusieurs points comme la musculation légère, le stretching, le fitness et la relaxation. Il sera susceptible d'être élargi en fonction des diverses formations que suivront les associés. La société aura pour objet, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, financières mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

Art. 4. Le siège social de la société est établi à 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La société a été constituée pour une durée indéterminée. Elle ne sera pas dissoute par le décès, l'incapacité, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 6. Le capital de la société est fixé à 2.400,- euros représenté par 100 parts sociales à 24,- euros chacune.

Les parts ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Bellaca, préqualifié, 50 parts

2) Monsieur Scavazza, préqualifié, 50 parts.

Le capital de la société a été entièrement libéré et se trouve à la disposition de la société.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés qu'avec l'agrément de tous les associés représentant l'intégralité du capital social.

Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

En cas de cession de parts d'un associé, les associés restants ont un droit de préemption au prorata des parts en leur possession.

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants dont les pouvoirs sont fixés par l'assemblée des associés qui procède à leur nomination.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 9. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les décisions collectives à prendre en assemblée générale.

Dans tous les cas où les présents statuts ne prévoient une majorité plus grande, toutes les décisions, y compris celles concernant la nomination, la révocation ou le remplacement d'un gérant, sont prises à la majorité simple.

Art. 10. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera dressé par la gérance un inventaire ainsi que le bilan et le compte de profits et pertes.

Le bénéfice net, déduction faite de tous les frais généraux et des amortissements, est à la disposition de l'assemblée générale des associés qui décidera de l'affectation du bénéfice net de la société.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties déclarent se référer à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

M. Bellaca / F. Scavazza.

Réunion des associés en assemblée générale le 21 janvier 2004

Immédiatement après la constitution, les associés se sont réunis en assemblée générale et ont pris la décision suivante:

Sont nommés gérants, avec pouvoir de signature individuelle, pour une durée indéterminée jusqu'à révocation:

- Monsieur Michael Bellaca,

- Monsieur Fabien Scavazza.

M. Bellaca / F. Scavazza

Associé / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03709. – Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025344.3/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

LEVERRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 64.592.

Les comptes annuels pour la période du 25 mai au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03669, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025296.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

LEVERRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 64.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03668, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025292.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

LEVERRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 64.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03667, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025290.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

LEVERRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 64.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03666, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025288.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

AKB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 64.582.

Les comptes annuels pour la période du 25 mai 1998 au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03673, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025308.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

AKB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 64.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03672, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025304.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

AKB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 64.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03671, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025302.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

AKB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 64.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03670, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025299.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

WORLD TRADE MEAT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7420 Cruchten, 70, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 93.339.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO04010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025509.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SANPAOLO WM LUXEMBOURG S.A., SANPAOLO IMI WEALTH MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 28.536.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 janvier 2004, actée sous le n° 19 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(025507.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SANPAOLO IMI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 7.533.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 novembre 2003, actée sous le n° 675 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(025506.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

LATIN AMERICAN NAUTILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 77.351.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 décembre 2003, actée sous le n° 891 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(025513.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R. C. Luxembourg B 47.501.

Le bilan au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05117, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour INTRANS

S. Ferron

(025596.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R. C. Luxembourg B 47.501.

Le bilan au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05116, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour INTRANS

S. Ferron

(025597.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R. C. Luxembourg B 47.501.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05115, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour INTRANS

S. Ferron

(025598.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R. C. Luxembourg B 47.501.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05114, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour INTRANS

S. Ferron

(025600.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

INTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R. C. Luxembourg B 47.501.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05113, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour INTRANS

S. Ferron

(025599.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

CISALFA SPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 73.851.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

CISALFA SPORT INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(025514.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SOCIETE NOUVELLE TRIMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dippach.
R. C. Luxembourg B 6.136.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AO05366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025569.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

CELIA LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 3, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 94.024.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO04075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

I. Haffner

(025406.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

QUIMEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 70.193.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Décharge a été accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025555.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

AIR-COOLING SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 86.573.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025557.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

LADIGUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.471.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2003

Les mandats de Mesdames Sylvie Arend et Yvonne Klopp-Meyers ne sont pas renouvelés. Madame Rachel Backes est réélue Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans. Mme Rachel Backes est Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans.

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

Pour la société

LADIGUE HOLDING S.A.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03830. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(025421.3/1023/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

TOLMINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.419.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO00946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025329.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

FINVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 89.600.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Signature.

(025301.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SOCIETE FINANCIERE BELLERIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 31.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03679, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025315.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SOCIETE FINANCIERE BELLERIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 31.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03676, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025314.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SOCIETE FINANCIERE BELLERIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 31.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03675, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025312.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SOCIETE FINANCIERE BELLERIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 31.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03674, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025309.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GEHE-INTERNATIONALE SCHUH-DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 58.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03685, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025318.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GEHE-INTERNATIONALE SCHUH-DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 58.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03686, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025317.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GEHE-INTERNATIONALE SCHUH-DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 58.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03687, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025316.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ALPROCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.276.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025208.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ALPROCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.276.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025211.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ALPROCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.276.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025212.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BEAUTY CARE PROFESSIONAL PRODUCTS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.833.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature
Un mandataire

(025242.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BEAUTY CARE PROFESSIONAL PRODUCTS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.833.

—
Les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04498, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature
Un mandataire

(025248.4//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BEAUTY CARE PROFESSIONAL PRODUCTS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.833.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature
Un mandataire

(025244.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BEAUTY CARE PROFESSIONAL PRODUCTS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.833.

—
Les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04499, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature
Un mandataire

(025245.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

BEAUTY CARE PROFESSIONAL PRODUCTS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.833.

—
Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 18 mars 2004 que les résolutions suivantes ont été adoptées:

1. Madame Jacqueline Richomme a démissionné de son poste d'administrateur;
2. Madame Julia Chapman a démissionné de son poste d'administrateur;
3. Madame Delphine Tempé est nommée administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2006;
4. Monsieur Stef Oostvogels est nommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2006;
5. Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG LUXEMBOURG, société civile, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04496. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025225.3/1035/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SALAMANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.110.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	1.293.873,94 EUR
- Résultats 2001	- 88.931,33 EUR
- Report à nouveau	1.204.942,61 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

(025357.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SALAMANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.110.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	1.204.942,61 EUR
- Résultats 2002	- 194.603,39 EUR
- Report à nouveau	1.010.339,22 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

(025359.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SALAMANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.110.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 3 mars 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Giovanni Viani, Banquier, demeurant à Genève,
- Monsieur Sylvain Matthey-Junod, Administrateur de sociétés, demeurant à Genève.

Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Et que

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social sis, Val Fleuri 23, L-1526 Luxembourg.

Est élu Commissaire aux Comptes pour la même période en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux Comptes démissionnaire de la société.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025352.3/802/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GAP FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 49.623.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(025442.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GAP FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 49.623.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO05050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

FIDUPAR

Signatures

(025444.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GAP FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 49.623.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 18 avril 2003 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des administrateurs de:

Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant rue Fischbach, 11 à L-7391 Blaschette,

Monsieur Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant rue de l'Ecole, 14 à L-8466 Eischen,

La société COSAFIN S.A., société anonyme, ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve à L-2227 Luxembourg.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

- Par ailleurs, l'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de V.O. CONSULTING LUX S.A., Clémency, au poste de commissaire aux comptes.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

GAP FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO00998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025448.3/1172/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

IAC INTERNATIONAL AERONAUTIC CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 99.498.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration du 12 février 2004, a été nommé Président du Conseil d'Administration et Administrateur-délégué Monsieur Gaspare Caverzasio, demeurant à CH-6901 Lugano, Via Somaini 5.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025295.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

FINANCIERE SAN FRANCISCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.287.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025522.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

FINANCIERE SAN FRANCISCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.287.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2003

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Serge Cammaert, qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Claren et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente Assemblée Générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'Assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 2.000 actions constituant l'intégralité du capital social 4 actions sont représentées et que l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'Assemblée examine les comptes annuels au 30 septembre 2003, et, après en avoir délibéré, elle prend, pour chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 1.480.487,04 EUR sont approuvés. L'Assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 85.162,90 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 743.870,11 EUR, de la manière suivante:

- Affectation à la réserve légale	21,29 EUR
- Résultats reportés	829.011,72 EUR

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

4) L'Assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration de ce jour de coopter Monsieur Serge Cammaert, en remplacement de Monsieur Pierre Dochen, démissionnaire.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six ans:

- Monsieur Dominique Ransquin.
- Monsieur Serge Cammaert.
- FIDELIN S.A., société holding.

Est élu commissaire aux comptes pour la même période: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.30 heures.

S. Cammaert / D. Ransquin / O. Claren

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025527.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

**HARVEST CLO I S.A., Société Anonyme,
(anc. HARVEST CDO S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 93.786.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 mars 2004.

Signature.

(025313.3/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

NORDEA LIFE & PENSIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 372, rue de Neudorf, Findel.
R. C. Luxembourg B 35.996.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 262 du 5 juillet 1991.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04849, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(025336.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

NORDEA LIFE & PENSIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 372, rue de Neudorf, Findel.
R. C. Luxembourg B 35.996.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 18 février 2004

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Annuelle de la Société:

- que les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2003 ont été approuvés;
- qu'il est donné décharge de leur mandat aux administrateurs ainsi qu'au réviseur d'entreprises;
- que sont nommés administrateurs de la Société:

* Monsieur Jens Galatius, né le 7 mai 1952 à Frederiksberg, Danemark, demeurant à Stenhøj Vaenge 20, DK-3460 Birkerød, Danemark;

* Monsieur Peter Stanley Jolley, né le 19 mars 1948 à Wembley, Royaume-Uni, demeurant 34, rue Nicolas Margue, L-4979 Fingig, Grand-Duché de Luxembourg;

* Monsieur Lars Højberg, né le 15 juin 1963 à Copenhague, Danemark, demeurant 6, rue Gaessel, L-8283 Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg;

* Monsieur Jens Lind, né le 26 février 1961 à Horsens, Danemark, demeurant à Vester Søgade 62, DK-1601 Copenhague, Danemark;

* Monsieur Jhon Fritz Mortensen, né le 5 février 1952 à Ejstrup, Danemark, demeurant à 3, rue Joseph Tockert L-2620 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- qu'est nommé réviseur d'entreprises:

KPMG AUDIT 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'année 2004.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour NORDEA LIFE & PENSIONS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04851. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025334.3/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

MANCHESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 60.723.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2003

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur.

Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

Pour la société

MANCHESTER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03832. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025422.3/1023/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ANKIG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 52.561.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04818, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025338.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ANKIG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 52.561.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04820, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025340.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ANKIG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 52.561.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue le 5 mai 2003

Il résulte du procès-verbal que:

- 1) l'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels aux 31 décembre 2000 et 2001;
- 2) l'Assemblée Générale a décidé, malgré des pertes cumulées au 31 décembre 2001 dépassant la moitié du capital social, de continuer les activités de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 (telle qu'elle a été modifiée);
- 3) l'Assemblée Générale a accordé pleine et entière décharge aux Administrateurs ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat couvrant les exercices sociaux clos aux 31 décembre 2000 et 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025337.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

TITLIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.613.

—
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025327.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

FIDEURAM GESTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 71.883.

—
Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 mars 2004, réf. LSO-AO01719, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J. Delvaux

(025504.3/208/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

RAMACOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.

R. C. Luxembourg B 52.792.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

RAMACOR, S.à r.l.

Signature

(025510.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

RAMACOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.

R. C. Luxembourg B 52.792.

Extrait des résolutions prises lors de la décision ordinaire de l'associé unique tenue à Luxembourg le 12 septembre 2003

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 sont approuvés.

L'affectation des résultats au 31 décembre 2001 est approuvée.

Décharge pleine et entière est donnée au gérant pour l'exercice en revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour RAMACOR, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025511.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

SUPERGEMS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 50.401.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025326.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

STARTEC HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 75.012.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO00943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025324.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

JETCO S.A., Société Anonyme (dissoute).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 59.187.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

For and on behalf of ANNAN LIMITED

JETCO INTERNATIONAL LTD

Le Liquidateur et Associé Unique

L. J. Mutter

(025535.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GESFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 31.975.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 mars 2004.

GESFO S.A.

Signature

(025505.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

GESFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 31.975.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 1^{er} mars 2004

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats au 31 décembre 2003.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices en revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour GESFO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025508.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

VIKING MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 21.977.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025409.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

VERMEER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.729.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025408.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

CITICORP INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 38.087.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour le compte de CITICORP INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

CITIBANK INTERNATIONAL plc (Luxembourg Branch)

Signature

(025237.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

PricewaterhouseCoopers ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.205.

Décision de l'associée unique en date du 29 octobre 2003

Tenant lieu d'Assemblée Générale, l'associée unique, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers ADVISORY SERVICES,

A décidé à l'unanimité

- De nommer comme gérant:

Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprise, né à Verviers (Belgique), le 29 janvier 1958, demeurant au 13, chemin de Guirsch B-6700 Arlon-Bonnert (Belgique).

Fait et signé à Luxembourg par Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini pour l'associée unique, le 29 octobre 2003.

M.-J. Chèvremont-Lorenzini.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04779. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(025469.3/1026/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

KEY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 84.845.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 février 2004

- L'Assemblée a donné pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

- L'Assemblée a accepté la démission de Mme Laurence Braun de son mandat d'administrateur et lui a donné pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- L'Assemblée a nommé MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2007.

- L'Assemblée a accepté la démission de LUXFIDUCIA, S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux Comptes, et lui a donné pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- L'Assemblée a nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes LUXFIDUAUDIT S.C., 6, rue de l'Egalité, L-8319 Olm. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03560. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(025552.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

KEY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 84.845.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 février 2004

- L'Assemblée a donné pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03548. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(025549.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

TASSIGNY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.

R. C. Luxembourg B 89.150.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TASSIGNY, S.à r.l.

Signature

(025512.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

TASSIGNY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.

R. C. Luxembourg B 89.150.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée ordinaire des associés tenue le 14 novembre 2003

Les associés approuvent les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Les associés approuvent l'affectation des résultats.

Décharge pleine et entière est donnée au gérant pour l'exercice en revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TASSIGNY, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025515.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

EUREMINT S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 99.693.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le cinq mars.

Par devant Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1) La société de droit luxembourgeois EUREMINT GESTION, S.à r.l., 3 avenue Pasteur L-2311 Luxembourg, Gérant commandité,

ici représentée par Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

2) Monsieur Claude Cheton, Président de Société, 99 avenue Sidi Brahim F-06130 Grasse,

ici représenté par Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

3) La société FINANCIERE EMERA SAS, établie et ayant son siège social à 18, avenue de Lattre-de-Tassigny, F-06130 Grasse,

ici représentée par Monsieur Emile Dax, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

4) Monsieur Alain Baudeau, Gérant de Société, demeurant à 22, rue Beautreillis, F-75004 Paris,

ici représenté par Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

5) La société WINDMILL PROPERTIES Ltd, établie et ayant son siège à Columbus Center, Pelican Drive, Road Town-Tortola,

ici représentée par Monsieur Emile Dax, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

6) La société KARIBA TRADING Ltd, établie et ayant son siège social à Columbus Center, Pelican Drive, Road Town-Tortola,

ici représentée par Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Les comparants, représentés comme mentionné ci-avant, déclarent vouloir constituer une société en commandite par actions, dont les statuts sont arrêtés comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe entre le Gérant commandité, les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions, une société en commandite par actions sous la dénomination de EUREMINT SCA.

Art. 2. Durée

La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute de manière anticipée par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 3. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produisaient ou seraient imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 4. Objet

La société a pour objet la prise de participations et la détention de ces participations sous quelques formes que ce soit, dans toutes entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également, et accessoirement, acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Capital

Le capital social est fixé à deux cent quarante-six mille Euros (EUR 246.000,-) réparti en deux cent quarante-cinq (245) actions de commanditaires d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000) chacune et de une (1) action de commandité d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-).

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions;

l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.

Le capital autorisé est fixé à deux millions quatre cent soixante mille euros (EUR 2.460.000,00) représenté par deux mille quatre cent soixante (2.460) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le gérant est, pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le gérant. Ces augmentations du capital peuvent être réalisées moyennant apport en espèces ou en nature ainsi que par incorporation de réserves.

Le gérant est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le gérant peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le gérant aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Art. 6. Actions de commanditaires

Les propriétaires d'actions de commanditaires s'abstiendront d'agir pour le compte de la société autrement que par l'exercice de leurs droits en tant qu'actionnaires commanditaires. Les actionnaires commanditaires seront seulement tenus au paiement à la société de la valeur nominale et de la prime d'émission éventuelle sur chaque action de commanditaire souscrite par eux ou dont ils ont promis la souscription. En particulier, les propriétaires d'actions de commanditaires ne seront pas tenus des dettes, engagements et obligations de la société au-delà du montant d'un tel paiement.

A l'exception des transferts à titre gratuit effectués au bénéfice de descendants de l'actionnaire concerné, les transferts d'actions de commanditaires à des tiers non actionnaires sont soumis à l'agrément du gérant avec l'accord de tous les associés commandités.

La demande d'agrément indiquant l'identité et l'adresse du cessionnaire, le nombre d'actions dont le transfert est envisagé et le prix offert est notifié à la société par lettre recommandée avec accusé de réception. L'agrément résulte soit d'une notification soit d'un défaut de réponse dans le délai de six mois à compter de la demande.

Si le cessionnaire proposé n'est pas agréé et si celui-ci n'a pas retiré son offre dans un délai de trente jours, le gérant est tenu, dans un délai de six mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les actions par un actionnaire ou par un tiers.

Le nom du ou des acquéreurs proposés ou l'offre d'achat par la société ainsi que le prix offert sont notifiés au cédant par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de désaccord sur le prix, celui-ci est fixé par un expert à désigner. Toutefois, l'actionnaire cédant peut finalement décider de conserver ses actions, lors même que le prix adopté par l'expert serait égal à celui moyennant lequel devait avoir lieu la cession projetée.

Tout projet de nantissement d'actions de commanditaires doit être notifié, avec demande d'agrément, à la société par lettre recommandée avec avis de réception. Le consentement de la société au projet de nantissement est accordé par le gérant avec l'accord de tous les associés commandités. Si la société n'a pas fait connaître sa décision dans un délai de six mois à compter de la réception de la notification, l'agrément est réputé acquis. Le consentement donné expressément dans ces conditions ou le silence gardé six mois emporte alors agrément du cessionnaire en cas de réalisation forcée des actions, à la condition que cette réalisation soit notifiée à la société un mois avant la vente.

Art. 7. Actions de commandités

Les propriétaires des actions de commandités sont solidairement et indéfiniment responsables pour tous les engagements qui ne peuvent être couverts par les avoirs de la société.

Les actions de commandités ne sont cessibles que sur agrément (i) de tous les associés commandités et (ii) des actionnaires commanditaires statuant à la majorité simple des actionnaires présents et représentés et elles ne sont pas rachetables par la société.

Art. 8. Gérance

La société est gérée par un gérant, associé commandité, qui a les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la société.

Le premier gérant, nommé pour une durée indéterminée, est la société EUREMINT GESTION, S.à r.l., associé commandité, avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

Une éventuelle commission de gestion annuelle à payer par la Société au gérant Commandité pourra être décidée ultérieurement par les actionnaires commanditaires réunis en assemblée générale.

Art. 9. Pouvoirs du gérant

Le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Sans préjudice de l'article 13 des présents statuts, tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société au Conseil de surveillance ou à l'assemblée générale sont de la compétence du gérant.

Le gérant peut déléguer des pouvoirs et désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis mais sans que cette faculté puisse l'autoriser à se décharger de la gérance. Le gérant fixe les émoluments de ses mandataires et peut les révoquer à tout moment.

Le gérant représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

Art. 10. Représentation

La société est engagée vis-à-vis des tiers en toute hypothèse par la signature du gérant.

Aucun contrat ni aucune transaction entre la société et une autre société ou entité ne pourra être affecté ou invalidé par le fait que le gérant a un intérêt dans cette autre société ou entité ou en est administrateur, responsable ou employé. Le gérant qui est administrateur ou responsable d'une société ou entité avec laquelle la société passe des contrats ou entre autrement en relations d'affaires ne saurait être, en raison de cette affiliation avec une autre société ou entité, privé du droit de délibérer ou de voter sur les matières ayant trait à pareil contrat ou affaire.

Art. 11. Disparition du gérant

En cas de décès, de dissolution, de faillite, d'incapacité légale, d'empêchement ou de démission du gérant, la Société ne sera pas dissoute. Dans ce cas, une assemblée générale réunissant les associés commandités et les actionnaires commanditaires sera convoquée par les soins du Conseil de surveillance et cette assemblée désignera un gérant en remplacement du gérant dissout, failli ou décédé, incapable, empêché ou démissionnaire, et modifiera la raison sociale en conséquence. Le nouveau gérant sera désigné, avec l'accord de tous les associés commandités, par les deux tiers des actionnaires commanditaires présents ou représentés.

Art. 12. Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de trois à six membres.

Les membres du Conseil de surveillance sont nommés à la majorité simple des actionnaires commanditaires, présents ou représentés, réunis en assemblée générale, pour un terme de six (6) ans, sauf démission ou révocation par l'assemblée avant ce terme. Les membres du Conseil de surveillance peuvent valablement présenter leur démission à la société moyennant un préavis de 5 jours ouvrables, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de la société. Leur mandat prend fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire ce mandat. La prochaine assemblée procède à la nomination du nouveau membre.

Art. 13. Mission du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance a pour mission de surveiller et contrôler les opérations de la société. Un état annuel résumant la situation active et passive doit lui être remis.

Il doit vérifier l'inventaire, le bilan et le compte des profits et pertes dressés par la gérance et qui lui sont soumis un mois avant l'assemblée générale, à laquelle il présentera un rapport

Le Conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an au siège social. En cas d'urgence, le gérant peut convoquer un conseil. Les membres du Conseil nomment un président qui est rééligible. En cas d'absence du président, le plus âgé des membres présents remplit les fonctions présidentielles.

Art. 14. Assemblée Générale - Convocations

L'assemblée générale des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit dans la localité du siège de la société, le troisième mercredi du mois de mai de chaque année à 9.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans l'avis de convocation.

Sauf disposition contraire des statuts, les avis de convocation et les assemblées des actionnaires seront soumis aux conditions, formalités et délais prévus par la loi.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit ou par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme son mandataire, lequel ne sera pas nécessairement actionnaire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires seront prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Art. 15. Fonctionnement

L'assemblée générale légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote. Elle sera présidée par le gérant.

Art. 16. Droit de vote

Chaque action sans distinction donne droit à une voix dans les assemblées générales.

La société ne reconnaît qu'un seul actionnaire par action de la société. En cas d'indivision, la société pourra suspendre l'exercice des droits dérivant de l'action ou des actions de commanditaire concernées jusqu'au moment où une personne aura été désignée pour représenter les indivisaires.

En cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote s'exerce conformément aux dispositions de l'article 5 alinéa 3 des présents statuts.

Art. 17. Tenue des Assemblées Générales ordinaires

L'assemblée générale entendra le rapport de gestion du gérant, le rapport du Conseil de surveillance, votera sur l'approbation des comptes annuels et sur l'affectation du résultat, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge à la gérance et aux membres du conseil de surveillance.

Les décisions de l'assemblée générale ordinaire à l'exception de la nomination et révocation des membres du Conseil de surveillance ne seront valables que si elles sont prises par la majorité des actionnaires commanditaires présents ou représentés et recueillent également l'accord unanime des associés commandités.

L'assemblée générale des actionnaires peut se tenir sans convocation préalable si la totalité des actionnaires sont présents ou représentés et déclarent qu'ils ont connaissance de l'ordre du jour et qu'ils renoncent aux délais de convocation prévus par la loi et ces statuts.

Art. 18. Tenue des Assemblées Générales Extraordinaires

L'assemblée générale statuant sur la modification des statuts excepté le changement de nationalité de la société et l'augmentation des engagements des associés commanditaires ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées, et le cas échéant, le texte de celles qui touchent à l'objet ou à la forme de la société. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée, dans les formes statutaires, par annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux luxembourgeois. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. Cette deuxième assemblée sera valable, quel que soit le nombre clé voix des actionnaires présents ou représentés à ladite assemblée.

Les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires commanditaires présents ou représentés et l'accord unanime des associés commandités.

L'assemblée générale des actionnaires peut se tenir sans convocation préalable si la totalité des actionnaires sont présents ou représentés et déclarent qu'ils ont connaissance de l'ordre du jour et qu'ils renoncent aux délais de convocation prévus par la loi et ses statuts.

Art. 19. Droit de convocation

Le gérant et le Conseil de surveillance ont chacun le pouvoir de convoquer les assemblées ordinaires et extraordinaires.

Ils sont obligés de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis de convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de cette assemblée.

La gérance peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils soient déposés dans le délai et au lieu qu'elle indiquera.

Art. 20. Nomination du/des scrutateur(s)

L'assemblée choisira parmi les assistants un ou plusieurs scrutateurs. Les autres membres du conseil de surveillance complètent le bureau.

Art. 21. Etablissement de procès-verbaux

Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande. Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée doivent être certifiées conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, seront signés par le gérant.

Art. 22. Exercice social

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 23. Comptes sociaux

Chaque année, à la clôture de l'exercice social, le gérant établira les comptes annuels dans les formes requises par la loi.

A la même époque, les comptes seront arrêtés et le gérant préparera un compte des profits et pertes de l'année écoulée.

Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, le gérant soumettra le bilan de la société et le compte des profits et pertes en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, au Conseil de surveillance qui, sur ce, établira son rapport.

Une quinzaine avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte des profits et pertes, le rapport de gestion du gérant, la rapport du Conseil de surveillance ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

La surveillance de la société est confiée à un Commissaire aux Comptes. Il est nommé pour un terme qui ne peut excéder six ans. Il est rééligible.

Art. 24. Affectation des résultats

L'excédent créditeur du compte des profits et pertes, après déduction notamment des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le gérant, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

L'affectation du solde du bénéfice net est déterminée par l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le gérant.

Des acomptes sur dividendes peuvent être payés par le gérant en respectant les prescriptions légales en vigueur au moment de ce paiement.

Art. 25. Dissolution

La Société pourra être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires décidant à la même majorité que celle prévue pour les modifications de statuts, toujours avec l'accord unanime des associés commandités.

Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Art. 26. Disposition générale

Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures.

Disposition transitoire

- Par dérogation, la première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le troisième mercredi du mois de mai en 2005.

- A titre exceptionnel, le premier exercice commence le jour de la constitution pour se terminer le 31 décembre 2004.

Souscription et paiement

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les statuts de la société, elles ont souscrit le nombre d'actions ci-après énoncé qu'elles ont intégralement libérées:

- La société EUREMINT GESTION, S.à r.l., préqualifiée, 1 action de commandité
- Monsieur Claude Cheton, préqualifié 5 actions de commanditaire
- La société FINANCIERE EMERA SAS, préqualifiée, 150 actions de commanditaire
- Monsieur Alain Baudeau, préqualifié, 30 actions de commanditaire
- La société WINDMILL PROPERTIES Ltd, préqualifiée, 30 actions de commanditaire
- La société KARIBA TRADING Ltd, préqualifiée, 30 actions de commanditaire

Soit un total de 246 actions, de sorte que la somme de deux cent quarante-six mille Euros (EUR 246.000,-) est à la disposition de la société tel qu'il en a été apporté la preuve au notaire instrumentaire.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût et Evaluation

Le montant global des frais, dépenses, rémunération ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à quatre mille six cents Euros (EUR 4.600,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués. Après avoir vérifié que la présente assemblée était valablement constituée, ils ont pris chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des membres de conseil de surveillance est fixé à 4 (quatre).

Sont nommés membres du conseil de surveillance pour une période de six ans venant à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

a) Monsieur Alain Baudeau, Gérant de Société, né à Saulieu (France), le 20 février 1950, demeurant à 22, rue Beautreillis, F-75004 Paris;

b) Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales et consulaires, né à Pétange, le 12 mai 1943, demeurant à 16 rue Eugène Wolff, L-2736 Luxembourg;

c) Monsieur Jean-Marc Bouvy, directeur administratif et financier, né à Castel Sarrazin (France), le 21 avril 1965, demeurant à 4, rue Neuve, F-77910 Varreddes;

d) Monsieur Jean Sabatin, directeur stratégie et développement, né à Saint-Vincent de Boisset (France), le 12 juin 1941, demeurant à 53 avenue de la libération, F-06130 Grasse.

2) Le siège social est fixé au 3 avenue Pasteur L-2311 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 mars 2004, vol. 896, fol. 23, case 10. – Reçu 2.460 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 mars 2004.

F. Kessler.

(025754.3/219/305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2004.

FILM LIGHT(N)ING EXPRESS A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 45.844.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, réf. LSO-AN01620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

Signature.

(025575.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

FILM LIGHT(N)ING EXPRESS A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 45.844.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 décembre 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Ronald Van Haren, Betriebsberater, demeurant à NL-Hertogenbosch, administrateur-délégué,
- Monsieur Paul Van Leeuwen, Betriebsberater, demeurant à NL-Amsterdam,
- Madame Tina Cahiodo Barbosa, Unternehmerin, demeurant à Banawa Cebu City (Philippines).

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., Luxembourg.

Luxembourg, le 5 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, réf. LSO-AN01622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025574.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

REDELCOVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 36.055.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO04876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

Signature.

(025283.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

DEXIA CONVERTIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.995.

L'an deux mille quatre, le cinq mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société d'investissement à capital variable DEXIA CONVERTIX (ci-après «la Société»), avec siège social à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. Elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 55.995.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 27 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après «Mémorial C») numéro 476 du 24 septembre 1996. Les statuts ont été modifiés une première fois le 31 décembre 1998 par décision de l'assemblée générale sous seing privé, publiée au Mémorial C n° 657 du 30 août 1999. Une deuxième modification statutaire a été décidée en date du 18 février 2000 suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder et publié au Mémorial C n° 406 du 7 juin 2000. Une dernière modification statutaire a été décidée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), agissant en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 31 juillet 2002 et publié au Mémorial C n° 1267 du 31 août 2002.

L'assemblée débute à onze heures sous la présidence de Monsieur Francis Guillaume, employé de banque, demeurant à Tintigny (Belgique).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Maître Pierre Berna, avocat, demeurant à Luxembourg. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Christophe Preney, employé de banque, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président constate ensuite:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des annonces parues dans le «Lëtzebuerger Journal», le «Luxemburger Wort» ainsi que dans le «Mémorial C» le 4 février 2004 et le 19 février 2004. Des lettres missives ont été adressées aux actionnaires nominatifs dans le respect des délais légaux.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste a été dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et elle restera, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III. Que la première assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2004 n'a pas pu valablement délibérer sur l'ordre du jour, faute de quorum.

IV. Que la présente assemblée générale extraordinaire délibère valablement, quelque soit la portion du capital représentée. Les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

V. Qu'il résulte de cette liste de présence que sur 5879,735 actions en circulation, 1906,930 actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

VI. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est libellé comme suit:

1. Modification de l'article 3 des statuts (Objet), deuxième alinéa, pour remplacer la référence à la loi du 30 mars 1988 par la référence à la loi du 20 décembre 2002

Ce deuxième alinéa aura la teneur suivante:

«La Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son but au sens le plus large dans le cadre de la partie II de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.»

2. Modification de l'article 5 des statuts (Capital social), troisième alinéa - indication du capital minimum.

3. Modification de l'article 10 des statuts (Valeur de l'actif net), deuxième alinéa et point I, 7) (a), (b) et (c), en vue du changement des cours de base pour la détermination de la valeur nette d'inventaire et l'évaluation des actifs.

4. Modification de l'article 10 des statuts (Valeur de l'actif net), point III - valorisation des devises.

5. Modification de l'article 11 des statuts (Emission et rachat des actions), alinéas 2 et 6 (phrase 2) - délais de paiement en cas de souscription / de rachat.

6. Modification de l'article 16 des statuts (Convocation à l'assemblée générale), deuxième alinéa, en vue de supprimer «Spécial».

7. Modification de l'article 27 des statuts (Réviseur d'entreprises), pour introduire la référence à la loi du 20 décembre 2002.

8. Modification de l'article 33 des statuts (Dispositions générales), pour introduire la référence à la loi du 20 décembre 2002.

9. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée et, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions mentionnées ci-après.

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 3 des statuts (Objet) pour remplacer la référence à la loi du 30 mars 1988 par la référence à la loi du 20 décembre 2002. Cet alinéa aura désormais la teneur suivante:

«La Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son but au sens le plus large dans le cadre de la partie II de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le troisième alinéa de l'article 5 des statuts (Capital social) pour indiquer le montant du capital minimum. Cet alinéa aura désormais la teneur suivante:

«Le capital minimum de la Société est d'un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-) et doit être atteint dans un délai de six (6) mois suivant la date à laquelle la Société a reçu l'agrément en tant qu'organisme de placement collectif luxembourgeois.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 10 des statuts (Valeur de l'actif net), en vue du changement des cours servant de base pour la détermination de la valeur nette d'inventaire et l'évaluation des actifs. Cet alinéa aura désormais la teneur suivante:

«La valeur de l'actif net est exprimée en euros et est déterminée en divisant les actifs nets de la Société par le nombre total d'actions en circulation au Jour d'Évaluation. Elle est déterminée sur base des cours correspondant à 16 heures le Jour d'Évaluation (heure de Paris).»

Compte tenu de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier également les points I, 7 (a), (b) et (c) de l'article 10 des statuts (Valeur de l'actif net) qui seront désormais libellés comme suit:

«(a) L'évaluation des valeurs admises à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, sera déterminée sur base du cours correspondant à 16 heures le Jour d'Évaluation (heure de Paris).

Si le cours récupéré à 16 heures le Jour d'Évaluation (heure de Paris) n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que la Société estimera avec prudence et bonne foi.

(b) Les valeurs non cotées ou non négociées sur un marché boursier ou sur tout autre marché organisé seront évaluées sur base du cours correspondant à 16 heures le Jour d'Évaluation (heure de Paris). S'il n'existe pas un tel prix, ces valeurs seront évaluées par la Société sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi.

(c) Les contrats à terme et les contrats d'option admis à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, seront évalués sur base du cours correspondant à 16 heures le Jour d'Évaluation (heure de Paris). Si le cours correspondant à 16 heures le Jour d'Évaluation (heure de Paris) n'est pas représentatif ou s'il n'existe pas un tel prix, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que la Société estimera avec prudence et bonne foi.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le point III de l'article 10 des statuts (Valeur de l'actif net) relatif à la valorisation des devises comme suit:

«III. Les devises seront valorisées selon la page de cotation «Reuters» à 16 heures le Jour d'Évaluation.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 11 des statuts (Emission et rachat des actions) relatif au délai de paiement qui aura désormais la teneur suivante:

«Le prix ainsi déterminé sera payable endéans les délais déterminés par le conseil d'administration et indiqués dans les documents de vente.»

Dans un but de cohérence, l'assemblée générale décide de modifier également la deuxième phrase du sixième alinéa de ce même article pour lui donner la teneur suivante:

«Le prix de rachat sera payable endéans les délais déterminés par le conseil d'administration et indiqués dans les documents de vente et sera égal à la valeur nette des actions telle que celle-ci sera déterminée suivant les dispositions de l'article 10 ci-dessus, sous déduction d'une commission éventuelle de rachat telle que fixée par les documents de vente de la Société.»

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 16 des statuts (Convocation à l'assemblée générale), par la suppression de «Spécial». Cet alinéa sera désormais libellé comme suit:

«Dans la mesure requise par la loi, l'avis sera en outre publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg, dans un journal luxembourgeois et dans tels autres journaux que le conseil d'administration décidera.»

Septième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 27 des statuts (Réviseur d'entreprises) par l'introduction de la référence à la loi du 20 décembre 2002. Cet article aura désormais la teneur suivante:

«Art. 27. Réviseur d'entreprises.

L'assemblée générale des actionnaires désignera un réviseur d'entreprises agréé qui assumera les fonctions prescrites par la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.»

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 33 des statuts (Dispositions générales) par l'introduction de la référence à la loi du 20 décembre 2002. Cet article aura désormais la teneur suivante:

«Art. 33. Dispositions générales.

Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les lois modificatives, ainsi qu'à la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: F. Guillaume, P. Berna, C. Preney, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, vol. 427, fol. 8, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 mars 2004.

H. Hellinckx.

(025372.3/242/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

DEXIA CONVERTIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.995.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 mars 2004.

H. Hellinckx.

(025374.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ARCHID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 57.086.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(025536.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

ARCHID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 57.086.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 8 mars 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Les mandats de:

Madame Regina Rocha Melanda,

Madame Gabrielle Trierweiler,

Monsieur Brunello Donati,

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Madame Nathalie Carbotti Prieur en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2010.

Luxembourg, le 8 mars 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025539.3/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.
